Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-212203269-20251203-20251203002-DE

DÉPARTEMENT
COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT
SAINT – BRIEUC

COMMUNE DE SAINT – RIEUL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois décembre à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est assemblé dans le lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Catherine DREZET, Maire.
Présents: Catherine DREZET, Laurent JOSSET, Catherine TURBIAUX, Rémy BALLAN, Julien LONCLE, Baptiste BOCHARD, Marie BOUVIER, Michel MARIN, Nathalie DANO, Emmanuel BEURIER, Anne-Marie MAHÉ
Absents excusés : Rodolphe LESAGE, Élodie MARIE
Absents : Ludovic POILVET, Stéphane GICQUEL
Secrétaire de séance : Emmanuel BEURIER

Objet- RPI Plédéliac/Saint-Rieul-Participation voyage scolaire

Du 9 au 11 mars prochain, les élèves de CM1 et CM2 de l'école publique du Potager vont participer à un voyage scolaire dans le Val de Loire. Le coût total du séjour est de 12 262.30€ soit 278.70€ par élève.
44 élèves sont concernés par ce séjour soit 12 enfants de Saint-Rieul.
Conformément à la délibération du 31 janvier 2024, le montant alloué par la commune est de 25% du coût du séjour, avec un plafond de 55€.

Proposition : 278.70€X25%=69.68€-participation plafonnée à 55€X12 élèves= 660€

Après délibération et vote, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 660€ pour le voyage scolaire prévu dans le Val de Loire et autorise Madame le Maire à effectuer le versement à l'Amicale Laïque.

A SAINT RIEUL
Le 8 décembre 2025

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-RIEUL
CÔTES-D'ARMOR

Secrétaire de séance

Catherine DREZET

Emmanuel BEURIER